

Caen, le 10 février 2022

COMMUNIQUE DE PRESSE



PLAN RÉGIONAL D'INVESTISSEMENT DANS LES ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ 2021-2030

La Région et l'ARS Normandie mobilisent 32 millions d'euros pour financer la restructuration du Centre Hospitalier de L'Aigle.

Sébastien Jallet, Préfet de l'Orne, Hervé Morin, Président de la Région Normandie, et Thomas Deroche, Directeur Général de l'Agence régionale de santé Normandie, se sont rendus au Centre Hospitalier de L'Aigle où ils ont été accueillis par Philippe Van-Hoorne, Maire de L'Aigle, Jérôme Le Brière, Directeur du GHT Orne-Perche-Saosnois, et Sébastien Minger, Directeur délégué du centre hospitalier de L'Aigle. A cette occasion, le projet de réhabilitation du Centre Hospitalier a été présenté. Celui-ci bénéficiera du soutien de la Région et de l'ARS Normandie pour un montant total de 32 millions d'euros, dans le cadre du plan régional d'investissement dans les établissements de santé 2021-2030 élaboré sous l'impulsion du Ségur de la santé.

Une rénovation globale du Centre hospitalier de L'Aigle

Le Centre hospitalier de L'Aigle est un hôpital de premier recours qui dessert un bassin d'environ 30 000 habitants au Nord-est de l'Orne.

Le projet porté par la direction du CH de L'Aigle comprend la rénovation du centre hospitalier par modernisation-extension et concernera l'ensemble des activités de soins.

Ce projet répond à plusieurs objectifs :

- Fluidifier les parcours et l'accès aux soins en s'ouvrant davantage à son environnement ;
- S'engager pour la prévention et la prise en charge précoce en favorisant les nouvelles modalités de prise en charge ;
- Garantir une prise en charge de qualité ;
- Développer l'enseignement, la formation (notamment via l'accueil d'internes et d'étudiants paramédicaux) et l'innovation.
- Renforcer l'attractivité auprès des professionnels de santé ;

Avec ce projet, l'ambition du CH de L'Aigle est de moderniser son offre de soins et de favoriser la coopération entre les professionnels de santé du territoire.

Pour ce projet, la participation de la Région Normandie et de l'ARS Normandie s'élèvera pour chacune à 16 M€, soit un soutien global de 32 M€.

455 millions d'euros mobilisés par la Région et l'ARS Normandie sur la période 2021-2030 pour accompagner les projets d'investissement des établissements de santé normands

« Le Ségur de la santé s'inscrit dans une logique forte d'aménagement du territoire. La rénovation complète du centre hospitalier de L'Aigle vient ainsi renforcer l'offre de soins à la population et soutenir un territoire attractif et en plein développement. Les moyens mobilisés par l'État sont exceptionnels et à la hauteur des enjeux », a expliqué Sébastien Jallet, Préfet de l'Orne.

« Je suis très satisfait que la Région puisse contribuer à la rénovation du centre hospitalier de L'Aigle et au maintien d'une offre de proximité adaptée aux besoins de la population. Quand on franchit la porte, on se dit qu'il était temps d'agir étant donnés la faiblesse des investissements passés et le taux de vétusté important de l'établissement hospitalier ! La priorité c'est de maintenir et de développer l'offre de soins pour les territoires ruraux. La santé est au cœur des préoccupations des Normands. C'est pourquoi, et bien qu'il s'agisse avant tout d'une compétence de l'Etat, la Région s'est mobilisée afin de bâtir, avec l'ARS Normandie une politique de santé au plus près des territoires et qui permette à tous les Normands de bénéficier d'un accès aux soins de qualité. Nous allons consacrer 200 millions d'euros pour le plan régional d'investissement dans la santé » déclare Hervé Morin, Président de la Région Normandie.

« Le projet de rénovation porté par le Centre Hospitalier de L'Aigle s'inscrit dans cette dynamique. Avec cette rénovation-extension, l'hôpital disposera de bâtiments modernisés qui ouvriront davantage l'établissement à son environnement et amélioreront les parcours et l'accès aux soins. Il bénéficiera pour ce faire d'un soutien global de 32 M€, dont 16 M€ issus du Ségur », a expliqué Thomas Deroche, Directeur général de l'ARS Normandie.

Pour mémoire, afin de répondre aux enjeux de santé sur le territoire et sous l'impulsion du Ségur de la santé, la Région et l'ARS Normandie ont élaboré conjointement une stratégie régionale d'investissement en santé sur la période 2021-2030, présenté le 8 novembre dernier au Centre Hospitalier de Gisors.

Lancé en avril 2021 par l'ARS, un appel à manifestation d'intérêt (AMI) à destination de tous les établissements de santé a permis d'identifier l'ensemble des besoins d'investissement des dix prochaines années sur le volet sanitaire. Les travaux ont ensuite reposé sur une méthode de travail fondée sur la co-construction et la transparence, avec une concertation formelle large et régulière des acteurs de la santé et des collectivités territoriales, organisée en juin, juillet et septembre 2021.

455 millions d'euros millions d'euros seront mobilisés dans ce cadre, dont 255 millions d'euros par l'Etat dans le cadre du Ségur de la santé et 200 millions d'euros par la Région.

Le plan régional d'investissement dans la santé pour la période 2021-2030, s'articule autour des axes prioritaires suivants :

- **Réduire des inégalités territoriales de santé** : Organiser et structurer l'offre pour proposer une continuité de soins à tous, avec une prise en compte des réalités locales ;

- **Anticiper le maintien de la santé, de la qualité de vie, et de l'autonomie des personnes âgées**, compte tenu du vieillissement de la population ;
- **Consolider les moyens les plus spécialisés et lourds pour en maintenir l'excellence ;**
- **Répondre aux enjeux de santé publique majeurs du territoire.**

Contacts presse :

ARS Normandie :

Yohan LETERTRE

06 98 35 20 15

ars-normandie-presse@ars.sante.fr

Région Normandie :

Laure WATTINNE

06 44 17 55 41

Laure.wattinne@normandie.fr